

PROCÉDURE LINGE DE MAISON

Tiphaine est valoriste, référente de la catégorie Linge de Maison / Mercerie.

Présente tous les jeudis matin au CDD pour sollicitation si besoin (ou via whatsapp ; du jeudi au samedi).

Les sacs de Linge de maison sont pesés et notés dans la catégorie « Textile » sur le logiciel de pesée (ordinateur du CDD), selon leur provenance (Cuneix, Pornichet, SMDG, AV).

Une fois la pesée terminée, **les sacs sont déposés dans le rack métallique dédié au Linge de maison**, (rayon Textile du CDD).

⚠ Ne pas mélanger les sacs de linge de maison avec les sacs de Textile.

1- LE TRI

❖ En déchèterie/AV :

Nous ne collectons que du Linge de maison **en très bon état** (pas de tâche, de trou, de tissu usé, passé, élastique usé, etc.).

Il n'y a pas forcément de saison à respecter, les couettes, les duvets camping ... se vendent à l'année.

❖ Au CDD (dans le rayon Textile) :

On prend un sac et on rechecke l'ensemble du Linge de maison (on ne voit pas tout en déchèterie) ; la **qualité doit être irréprochable**.

Lorsqu'on a terminé, on prend un autre sac et ainsi de suite.

⇒ *Attention, si tissu troué ou taché, mais en bon état, il peut être découpé pour être vendu en coupon ou tissu au kg. Sinon, il est mis en sac poubelle et déposé dans le bac « non valorisable » à l'entrée du CDD (destination Le Relais).*

2- L'ÉTIQUETAGE

❖ Etiquette cartonnée piquée au pistolet Textile, seulement quand Linge de maison plié.

❖ Indiquer le nom du produit, le prix, les dimensions et le nombre de personnes (1 pers. / 2 pers.)

Exemple : « drap plat 1 personne 90x190 – 3€ »

Attention : les parures sont vendues seulement en lot (donc sur l'étiquette indiquer le descriptif et le prix pour le lot).

Remarque : une toise est désormais installée dans l'espace Textile au CDD.

Les prix sur les étiquettes cartonnées sont notés par les salariés ou les bénévoles référents (Fanfan).

Ne pas hésiter à se référer à la grille de prix.

3- LE PLIAGE

Deux situations peuvent se présenter : le **pliage** ou le **roulage**.

- ❖ Roulage uniquement des draps housses, des housses de traversin et des serviettes de toilettes.
- ❖ Tout le reste doit être plié.

Remarque : pour savoir comment plier, utiliser une caisse bleue ajourée (sous la table d'apport volontaire du CDD) qui sera l'emporte-pièce.

- ⇒ *Pliure dans la largeur pour présentation en boutique (= « beau pli » visible devant)*
- ⇒ *Etiquette doit se trouver sur l'arrière quand Linge de maison plié.*

4- LE RÉASSORT

S'effectue selon les besoins en boutique.

Le linge de maison doit être rangé en caisse ou en sac, et déposé au niveau du réassort au CDD.

5- EN BOUTIQUE

En boutique, attention à bien respecter les espaces dédiés :

- Linge de lit
- Linge de bain
- Linge concernant la déco
- Linge de cuisine

Remarques :

- *Bien séparer les housses de traversin des housses d'oreillers.*
- *Les couvertures sont placées au-dessus du meuble dédié au Linge de maison (au-dessus des draps).*
- *Le linge bébé est déplacé vers l'espace « enfants ».*